

RAPPORT ANNUEL 2022



SGB-FSS
Schweizerischer Gehörlosenbund
Fédération Suisse des Sourds
Federazione Svizzera dei Sordi

Sommaire

- 3 Préambule de la présidente
- 4 Comité directeur
- 6 Rapport de la direction
- 8 Interviews
- 10 Droit et politique
- 14 Langue des signes
- 15 Marketing
- 16 Produits et marques
- 18 Empowerment
- 20 National et Régions
- 23 Soutien aux projets
- 24 Partenaires régionaux
- 26 Recherche de fonds
- 28 Membres / partenaires
- 30 Comptes annuels
- 38 L'équipe

Impressum

Direction Christa Notter

Rédaction Équipe SGB-FSS

Mise en page et impression

Stämpfli Communication

Traduction et correction

Diction AG

Photos Fédération suisse des
sourds SGB-FSS

Une nouveauté pour la Suisse

Le Parlement adopte la loi sur la langue des signes. C'est aussi un cas d'école pour la Fédération suisse des sourds.

Peu avant Noël, le Parlement a adopté le 12 décembre 2022 la motion pour la création d'une loi sur la langue des signes. Une loi fédérale sur la langue des signes est une nouveauté pour la Suisse. Cette loi doit avoir pour but la reconnaissance et la promotion des langues des signes ainsi que l'égalité des personnes malentendantes en Suisse. Ceux d'entre vous qui suivent la Fédération suisse des sourds depuis longtemps savent que celle-ci avait déjà déposé une pétition avec le même contenu au Parlement le 18 juin 1993. Malheureusement, l'intervention de l'époque n'avait pas abouti à des résultats concrets ni à une amélioration de la situation des personnes sourdes. 29 ans plus tard, nous y sommes parvenus!

Cet exemple est un cas d'école pour la Fédération suisse des sourds. Si nous voulons obtenir des améliorations et des résultats à l'avenir, nous devons

devenir encore plus professionnels. La défense des intérêts des personnes sourdes et malentendantes est un travail difficile qui nécessite une bonne compréhension de la partie adverse, des réseaux solides et une grande compétence. Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser passer des opportunités. Notre responsabilité est de mettre en œuvre les objectifs de l'association: éliminer les barrières dans la vie quotidienne, défendre l'égalité des droits et des chances pour les personnes sourdes et malentendantes et lutter pour la reconnaissance de la langue des signes. C'est à l'aune de ces tâches que nous devons être jugés.

En 2022, le comité directeur a continué à travailler avec la direction et les collaborateurs à la professionnalisation de la Fédération suisse des sourds. La Fédération suisse des sourds continue d'exister en tant que fédération forte et convaincant par ses succès. Nous prenons au sérieux l'amélioration constante de la professionnalisation, car nous voulons opérer des changements. Nous sommes fiers de voir nos efforts se concrétiser. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui soutiennent la Fédération suisse des sourds par leur engagement et qui nous permettent de poursuivre ce travail important.

Dr Tatjana Binggeli,
présidente du comité
directeur



Une année de lumière et d'ombres

Le comité directeur s'est engagé dans son travail pour le développement stratégique de la fédération. Les conséquences de la pandémie se font toujours sentir. Outre des succès réjouissants, il y a également eu des revers.

Le comité directeur s'est penché de manière intensive sur le développement de la fédération. L'étroite collaboration avec la direction et les collaborateurs a permis d'approfondir et de faire avancer des points importants. Cette année, l'accent a été mis sur le suivi des mesures de l'OFAS. En raison de la pandémie de Covid-19, il existe toujours une pression sur la Fédération suisse des sourds pour qu'elle rattrape le manque de prestations jusqu'à la fin de la période de prestations 2020 - 2023.

Il s'agissait de minimiser les risques par des mesures appropriées et de mettre en œuvre des mesures de pilotage. Même si les défis persistent, les mesures de pilotage devraient porter leurs fruits.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que les partenariats régionaux de la Fédération suisse des sourds en Suisse alémanique et en Suisse romande ont continué à se développer. Aujourd'hui, cette forme de

collaboration étroite dans les régions se présente comme un modèle de réussite. La Fédération suisse des sourds et ses partenaires profitent les uns des autres et peuvent ainsi mieux se positionner dans les régions. Le comité directeur espère qu'à l'avenir, davantage de partenaires pourront se joindre à ce modèle, car le succès est au rendez-vous.

Malheureusement, nous avons dû subir un revers au sein du comité directeur.

Missions de représentations en 2022

Mars

- Manifestation à Berne pour la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Discours et participation de la Dr Tatjana Binggeli, participation de la vice-présidentes Rolande Praplan et de Viktor Buser.
- Examen de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées CDPH au siège de l'ONU à Genève. Discours et exposé de la Dr Tatjana Binggeli.
- Entretien CSEC-N (Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national), représentation par la Dr Tatjana Binggeli.

Avril

- Congrès Soins d'urgence pour patients sourds, Nottwil. Exposé de la Dr Tatjana Binggeli.

Mai

- Rencontre entre Valery Demyanchuck, président de la Fédération ukrainienne des sourds et membre du comité central ukrainien, et la Dr Tatjana Binggeli à la Fédération suisse des sourds, Zurich.

Juin

- Vote au Conseil national « Reconnaissance de la langue des signes par une loi sur la langue des signes », participation de la Dr Tatjana Binggeli.
- Inclusion Handicap : assemblée des délégués à Berne, participation de la Dr Tatjana Binggeli.

Septembre

- Café des Signes au Palais fédéral, participation de la Dr Tatjana Binggeli.
- Journée internationale des langues des signes : droit à l'éducation inclusive des enfants et adultes sourds, organisée par l'Association des Sourds Vaudois à Lausanne. Participation et allocution de Rolande Praplan, vice-présidente Suisse romande et Suisse italienne.

Octobre

- Échange d'expériences pour les personnes sourdes et malentendantes, exposé et participation de la Dr Tatjana Binggeli.

Novembre

- Entretien CSEC-S (Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États), représentation par la Dr Tatjana Binggeli.

Décembre

- Les fédérations de personnes handicapées sensorielles ont signé un nouvel accord avec la direction de la SRG SSR à Berne pour l'augmentation des émissions en langue des signes et le sous-titrage complet des programmes de la télévision linéaire. Participation de la Dr Tatjana Binggeli.
- Palais fédéral Berne, vote du Conseil des États sur la motion « Reconnaissance de la langue des signes par une loi sur la langue des signes », participation de la Dr Tatjana Binggeli et de Viktor Buser.

Dr Tatjana Binggeli,
présidente



Regula Perrollaz,
vice-présidente
D-CH



Rolande Praplan,
vice-présidente
F-CH et I-CH



Viktor Buser



Mehari Afewerki
Jusqu'en mai 2022



En raison de différends insurmontables dans la collaboration et la vision de la Fédération suisse des sourds, nous avons dû nous séparer d'un membre du comité directeur. Le comité directeur est malgré tout très reconnaissant que la grande majorité des délégués lui ait accordé sa confiance lors de l'assemblée des délégués et ait approuvé la révocation du membre du comité directeur. Le comité directeur a ainsi pu remettre son important travail sur les bons rails en toute sérénité. Il est regrettable que nous ayons dû en arriver à cette situation. Mais parfois, c'est inévitable et il faut une solution claire, ce que nous avons obtenu.

Le comité directeur souhaite ici remercier chaleureusement tous les donateurs, partenaires, membres et collaborateurs pour leur confiance, leur soutien et tout leur engagement.

Séances du comité directeur en plénum :

8 réunions

Séances de travail, séances spéciales et séances individuelles de la présidente :

108 réunions

Heures de travail du comité directeur :

2019 : 4079	2021 : 3548
2020 : 2272	2022 : 2265

Dr Tatjana Binggeli, présidente

Depuis 2012, membre du comité directeur
Depuis 2016, présidente

Autres fonctions bénévoles :

- Depuis 2018, membre du comité directeur Inclusion Handicap

Activité professionnelle actuelle :

- Suppléante de la direction médicale de la banque de cornées
- Cheffe de l'équipe prélèvement et responsable du laboratoire de la banque des yeux

Activité annexe :

- CEO Praxis-Sprung Dr Binggeli

Regula Perrollaz, vice-présidente

Depuis 2017, membre du comité directeur
Depuis 2019, vice-présidente CH-A
Depuis 2019, représentante CH-A

Activité professionnelle actuelle :

- Collaboratrice du projet dans le domaine de la recherche sur les langues des signes HfH

Viktor Buser

Depuis 2019, membre du comité directeur

Autres fonctions bénévoles :

- Depuis 2017, Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe (AVfGh), assesseur

Activité professionnelle actuelle :

- Directeur général chez Bilingual Basel - Fachstelle für Gehörlose und Hörbehinderte
- Partenaire régional opérationnel SGB-FSS

Rolande Praplan, vice-présidente

Depuis 2015, membre du comité directeur

Depuis 2015, représentante CH-R

Depuis 2019, vice-présidente CH-R et CH-I

Autres fonctions bénévoles :

- Depuis 2014, membre de la Commission cantonale pour les personnes en situation de handicap à l'État du Valais

- Jusqu'en novembre 2021, Société des Sourds du Valais, membre du comité

Activité professionnelle actuelle :

- Enseignante de langue des signes aux enfants sourds du centre pédagogique spécialisé de Sion
- Collaboratrice ABC signes

Mehari Afewerki

Octobre 2020 - mai 2022, membre du comité directeur et représentant CH-R

Depuis 2011, Société des Sourds

de Genève, président

Autres fonctions bénévoles :

- Depuis 2017, LECl, membre du comité
- Depuis 2021, Fondation Vroom, membre du comité

Activité professionnelle actuelle :

- Chef de cuisine

Une année dynamique

Malgré les défis, des jalons ont pu être posés. La situation financière de la Fédération suisse des sourds reste stable malgré la pression.

L'année 2022 a été une année dynamique pour la Fédération suisse des sourds. Dans le travail politique, nous avons pu poser des jalons importants : en plus du dialogue structurel avec les offices fédéraux dans le cadre de la mise en œuvre du rapport de postulat sur la reconnaissance des langues des signes et de la discussion parlementaire sur une nouvelle loi fédérale sur la reconnaissance des langues des signes, nous avons soutenu d'autres interventions politiques, comme celle pour une plus grande accessibilité des discussions au Parlement. Ces succès sont les fruits de la mise en place, depuis de nombreuses années, du secteur Droit & Politique, qui a permis d'approfondir la collaboration entre le conseil juridique et les Public Affairs.

Dans le domaine de la formation, nous avons également continué à développer la reconnaissance fédérale des professions. De même, nous avons pris en main la préparation aux examens professionnels supérieurs d'enseignant en langue des signes. Par ailleurs, nous avons cofinancé avec d'autres partenaires les formations continues pour les interprètes en

langue des signes en LSF et LSI à l'Université de Genève. En étroite collaboration avec le Zentrum für Gehör und Sprache (Centre pour l'audition et le langage) et la SEK3, nous avons travaillé sur le thème de l'ancrage du programme d'enseignement spécialisé de la langue des signes suisse allemande.

Il était également important de soutenir la Fédération suisse des sourds pour les mesures mises en place par de nombreux membres pour accompagner les réfugiés ukrainiens dans une situation d'urgence humaine (Centre les Chemain's, DIMA Verein für Sprache und Integration, IGGH Berne, Gehörlosenfachstelle Bâle, sichtbar GEHÖRLOSE ZÜRICH). De même, les renégociations avec la SRG SSR concernant le sous-titrage et les émissions en langue des signes à la télévision étaient à l'ordre du jour. En collaboration avec nos partenaires du secteur surdité, nous avons pu obtenir que le taux de sous-titrage atteigne 100 % à la télévision analogique et que les émissions en langue des signes soient augmentées à 1300 heures.

Harry Witzthum,
directeur général



Une pression financière continue de peser sur la Fédération suisse des sourds en raison de la pandémie de la Covid-19 et de la diminution des prestations dans le domaine de l'OFAS qui en découle. En 2022, nous avons essayé de rattraper la baisse des prestations avec des ressources supplémentaires issues de provisions. Malgré ces mesures financières, nous observons que la situation ne s'est pas encore normalisée et que le nombre de participants stagne par rapport à la période pré-covid. Plusieurs mesures ont été prises afin de mieux maîtriser la situation. La situation n'est cependant pas encore résolue.

Dans l'ensemble, la Fédération suisse des sourds se porte bien malgré les défis qu'elle doit affronter. Des étapes importantes ont été franchies dans le cadre de projets stratégiques importants. Une partie du manque à gagner de l'OFAS a pu être rattrapé. Et financièrement, la Fédération suisse des sourds est stable grâce aux mesures mises en œuvre dans le passé, ce qui ne va pas de soi. Nous tenons à remercier toute l'équipe pour son soutien, son engagement et sa confiance. Nous remercions en particulier le comité directeur pour son engagement et sa bonne collaboration.

Alexandra Nötzli,
directrice régionale de
Suisse italienne



Ruedi Graf,
directeur régional
Suisse alémanique



Stéphane Beyeler,
directeur régional
Suisse romande



Christa Notter,
directrice Marketing



Marie-Louise Melchior,
directrice Développement
stratégique



Pia Schneider,
directrice Services
centraux



En entretien avec Lilian Studer

La reconnaissance des langues des signes a fait un pas en avant. Lilian Studer (conseillère nationale PEV/AG) a joué un rôle important dans ce processus. Nous l'avons rencontrée pour un entretien.

Bonjour Madame Studer. L'année dernière, vous avez fait la connaissance de plusieurs personnes sourdes. Qu'avez-vous pu apprendre d'elles ?

Elles m'ont parlé de tous les obstacles les plus divers. Certains m'étaient familiers, d'autres étaient nouveaux pour moi. Mais j'ai rencontré des personnes qui, malgré les obstacles, ne se laissent pas abattre.

Vous avez participé activement à l'élaboration de la motion pour la reconnaissance des langues des signes au Parlement. Pourquoi la reconnaissance des langues des signes est-elle importante pour vous ?

La communauté sourde est une minorité linguistique et culturelle qui fait partie de notre Suisse. En ce qui concerne la langue orale, les trois langues nationales restent cependant des langues étrangères pour les personnes sourdes. C'est pourquoi de nombreuses personnes sourdes ont de grandes difficultés à communiquer par écrit ou à comprendre le contenu de longs textes. Les trois langues des

signes suisses sont donc d'autant plus importantes. Elles sont bien plus qu'un simple outil permettant de surmonter un handicap : pour la communauté sourde, elles sont la caractéristique unique qui fonde l'identité et la culture. Et c'est cela qu'il faut reconnaître.

Pourquoi faut-il à vos yeux une loi spécifique sur la langue des signes ?

J'ai déjà brièvement expliqué la première partie. Mais une autre exigence de la motion est d'améliorer l'égalité. Les personnes sourdes ou malentendantes sont encore souvent discriminées. Les écoliers sourds, par exemple, ont besoin d'un enseignement bilingue : en langue des signes et dans une langue parlée. L'apprentissage simultané des deux langues ouvre les portes de l'enseignement scolaire. En

Suisse, il n'existe toujours pas de base légale pour ces enfants sourds et leurs familles. Dans le monde du travail, dans l'exercice des droits politiques et dans les soins médicaux, les discriminations sont encore nombreuses, notamment parce que les interprètes en langue des signes font souvent défaut.

Quelle est la prochaine étape sur la voie de la reconnaissance de la langue des signes ?

Il faudra malheureusement encore attendre un certain temps avant que le projet de loi ne soit prêt. Après l'élaboration du message du Conseil fédéral, il y aura d'abord un tour de consultation et d'éventuelles adaptations avant que les commissions, puis les Chambres, ne se penchent sur la législation.

Lilian Studer, conseillère nationale PEV/AG, s'exprime sur la reconnaissance de la langue des signes au Conseil national.

Photographe :
Martin Lustenberger



En discussion avec le ZGSZ

Depuis 2022, le Zentrum für Gehör und Sprache de Zurich travaille avec signwise.ch. Daniel Artmann et Christoph Siebenhaar nous en donnent un aperçu.

Bonjour. Qu'est-ce que le ZGSZ exactement et quel est le rôle de la langue des signes pour le ZGSZ ?

Daniel A. : Nous sommes le centre de compétences de l'agglomération zurichoise pour les enfants et les adolescents atteints de surdit , Gr ce au conseil,   l'encadrement,   l' ducation et   la th rapie, nous encourageons l' panouissement personnel et le d veloppement de l'identit . Dans notre

 cole, nous misons sur l'enseignement bilingue : la langue orale et la langue des signes ont la m me importance. L'enseignement et l'utilisation de la langue des signes sont d'une importance capitale chez nous.

Comment vous est venue l'id e de travailler avec signwise.ch ?

Le concept « DSGS au ZGSZ » a  t   labor  en collaboration avec la commission du personnel. Il d crit la mani re dont nous voulons vivre la communication au ZGSZ et formule pour la premi re fois des exigences claires et mesurables dans le domaine de la langue des signes. La structure de signwise.ch selon le CECR nous a donc  t  extr mement utile.

Quels autres avantages voyez-vous et quelles sont les exp riences faites jusqu'  pr sent ?

Christoph S. : Les objectifs d'apprentissage diff rent fortement chez nous et les possibilit s temporelles sont  galement tr s diff rentes au sein des  quipes. Avec signwise.ch, nous combinons l'enseignement en pr sentiel et l'autoapprentissage. Cela conduit   une

grande motivation et aux meilleurs r sultats d'apprentissage possibles. Jusqu'  pr sent, les r actions des groupes d'apprentissage sont toutes positives.

Merci beaucoup pour vos r ponses et l'excellente collaboration.

Christoph S. et Daniel A. : Merci beaucoup.

Mme R.P., enseignante au Zentrum f r Geh r und Sprache

Elle utilise signwise.ch principalement pour am liorer sa compr hension des dialogues en langue des signes. Elle a  galement des propositions d'am lioration.

[...] Un grand avantage de signwise.ch est que je peux apprendre et m'exercer   mon rythme avec un programme personnalis . C'est g nial que tous les signes soient regroup s dans un dictionnaire... [...] Les exercices et les dialogues m'aident    largir mon vocabulaire passif et   am liorer ma compr hension des dialogues en langue des signes. Le vocabulaire actif et le fait de signer proprement soi-m me ne peuvent pas  tre aussi bien exerc s avec signwise.ch [...], il manque un vis- -vis critique et correcteur.



Sabine Wolff, responsable des produits et des marques, de la FSS-SGB, en visite chez Daniel Artmann et Christoph Siebenhaar

Photographe : Nora Meury

Bonnes nouvelles ! L' quipe de projet signwise.ch travaille d j  dans le cadre d'un projet de recherche sur la v rification et la r troaction automatis es (page 17). En attendant l'impl mentation de ces fonctions, les le ons e-Teacher permettent de v rifier et d'approfondir les connaissances acquises.

Reconnaissance des langues des signes

L'année 2022 a tout simplement été historique pour la communauté sourde. Le 12 décembre 2022, le Conseil des États a adopté la motion 22.3373 « Reconnaissance de la langue des signes par une loi sur la langue des signes ». La reconnaissance des langues des signes a ainsi fait un énorme pas en avant.

Le 31 mars 2022, la Dr Tatjana Binggeli a déclaré aux membres de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national: « Il faut maintenant des mesures juridiques. La reconnaissance des langues des signes est nécessaire. » La Fédération suisse des sourds a été invitée à une audition par la commission du Conseil national. À l'issue de la séance, les membres de la commission ont décidé par 17 voix contre 7 (et une abstention) de déposer une motion de commission. La motion déposée 22.3373 demande au Conseil fédéral de créer une loi sur la langue des signes afin de reconnaître et de promouvoir les langues des signes et de mettre sur un pied d'égalité les personnes sourdes et malentendantes.

Le Conseil national – une étape importante

Après seulement deux mois, le moment était déjà venu. Le Conseil national a mis à l'ordre du jour la reconnaissance des langues des signes. Le 1^{er} juin 2022, une délégation de la Fédération suisse des sourds a suivi les débats du Conseil national, traduits en langue des signes, depuis la tribune des spectateurs. Lilian Studer (conseillère nationale PEV/AG) a par exemple déclaré: « Les personnes sourdes ou malentendantes sont encore souvent discriminées », et sa collègue Anna Giacometti (conseillère nationale FDP/GR) a complété: « La langue des signes est la langue naturelle des per-



Applaudissements de la délégation de la Fédération suisse des sourds après l'adoption de la motion pour la reconnaissance des langues des signes au Conseil national

Photographe: Martin Lustenberger

sonnes sourdes. Les langues des signes expriment visuellement tout ce que les langues parlées expriment acoustiquement. » Par 132 voix contre 32 (et 13 abstentions), le Conseil national a approuvé la motion. La joie dans la tribune de la délégation de la Fédération suisse des sourds était grande et, à la grande surprise de tous, les membres du Conseil national ont également applaudi en langue des signes.

Le Conseil des États – historique

Après le vote réussi du Conseil national, l'affaire est passée au Conseil des États. Le 8 novembre 2022, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États a examiné la motion. La Fédération suisse des sourds a également été invitée à cette séance. Par 7 voix contre 3 (et 2 abstentions), la Commission a

recommandé au Conseil des États d'adopter la motion.

Le 12 décembre, c'était chose faite. Le Conseil des États a voté sur la motion pour la reconnaissance des langues des signes par une loi sur les langues des signes. Cette fois encore, une délégation de la Fédération suisse des sourds était présente à la tribune et les débats ont été traduits en langue des signes. Et le Conseil des États a adopté la motion pour la reconnaissance des langues des signes par une loi sur les langues des signes! Avec cette décision historique, le Parlement fédéral a dit pour la première fois OUI à la reconnaissance des langues des signes. Le Conseil fédéral a maintenant pour mission de rédiger une loi sur les langues des signes et de la présenter au Parlement.

Interventions parlementaires

Ordonnances sur les places de travail flexibles et plus autodéterminées

Le Conseil national a déjà adopté la motion 21.3452 en été 2021. Le Conseil des États a traité l'affaire lors de la session de printemps 2022. La commission consultative avait recommandé l'adoption de la motion sans contre-proposition. Le Conseil des États a suivi cette recommandation et a adopté la motion à l'unanimité. L'Office fédéral des assurances sociales doit maintenant adapter l'ordonnance correspondante de manière à ce qu'à l'avenir, les contributions de l'ordonnance sur les places de travail ne soient plus décomptées mensuellement, mais qu'un contingent annuel soit disponible.

Sous-titrage des débats parlementaires

Lors de la session de printemps 2022, le Conseil national s'est également penché sur l'initiative parlementaire 20.505. Gabriela Suter (conseillère nationale PS/AG) demande par

cette intervention que les débats du Conseil national et du Conseil des États, qui sont diffusés en direct sur le site Internet du Parlement, soient sous-titrés. Il s'agit également d'examiner comment les débats peuvent être traduits dans les langues des signes. Par 180 voix contre 7 (et 4 abstentions), le Conseil national a approuvé la motion. Lors de la session d'automne, le Conseil des États a également approuvé l'objet par 24 voix contre 16 (et 4 abstentions). Et ce, bien que le bureau du Conseil des États ait recommandé à deux reprises de rejeter l'initiative parlementaire. Les services parlementaires élaborent maintenant une proposition sur la manière de mettre en œuvre le sous-titrage et examinent sous quelle forme une traduction dans les langues des signes est possible.

« Empowerment politique » et visite du Palais fédéral

Grâce au soutien financier du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées, l'empowerment politique a pu être renforcé. Le développement de groupes et de thèmes politiques, ainsi que leur soutien, a toujours été et reste pour nous une préoccupation importante.

Grâce aux personnes intéressées par la politique, de plus en plus de barrières sont activement levées au niveau cantonal. Pour soutenir cet engagement, la Fédération suisse des sourds propose différentes offres. Par exemple, un séminaire

sur le système politique suisse a été proposé en octobre. Il s'agissait de renforcer les connaissances politiques et d'éveiller l'enthousiasme de nouvelles personnes pour les thèmes politiques. Une autre offre a été le voyage à Berne en février. Une visite guidée du Palais fédéral a permis aux personnes intéressées par la politique de se faire une idée plus précise des événements politiques. Outre le travail de formation politique, nous avons également soutenu directement et individuellement des personnes engagées, en les accompagnant par exemple lors de rencontres avec des politiciens cantonaux et en discutant de procédures communes.

De manière générale, nous essayons, par le biais du projet « Empowerment politique », d'accroître l'intérêt pour la politique et de soutenir les personnes dans leurs idées politiques.



Discussion lors du séminaire «Système politique suisse»



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées BFEH**

Rapport sur les discriminations

Plus de 100 cas de discrimination de personnes sourdes et malentendantes ont été signalés au service juridique en 2022.

En 2022, 127 cas de discrimination de personnes sourdes et malentendantes ont été signalés au service juridique de la Fédération suisse des sourds. Le rapport sur la discrimination 2022 montre les désavantages auxquels les personnes sourdes et malentendantes sont confrontées dans les domaines les plus divers de la vie. Souvent, le financement d'interprètes en langue des signes fait défaut, que ce soit lors de contacts avec les autorités, lors de formations et de formations continues, à l'hôpital ou au travail. Cette situation est discriminatoire, comme l'a également constaté le tribunal des assurances sociales du canton de Zurich en ce qui concerne les coûts liés au handicap lors d'une psychothérapie : les caisses maladie doivent prendre en charge les coûts

d'interprètes en langue des signes dans le cadre de l'assurance de base. Ou dans le canton de Berne : l'AI a été obligée de prendre en charge les coûts liés au handicap d'une formation. Les personnes sourdes et malentendantes sont également désavantagées dans l'accès aux formations continues. Le service juridique a soutenu plusieurs personnes qui avaient besoin d'interprètes en langue des signes ou de tutorat pour leur formation continue. L'enquête menée par le service juridique sur l'enseignement primaire et les mesures de soutien pour les enfants sourds et malentendants montre également qu'il reste encore beaucoup à faire pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour les enfants atteints de surdité. Le travail de sensibilisation auprès des autorités telles que l'APEA, les services sociaux ou la police était au premier plan : le service juridique a expliqué l'obligation d'une communication adaptée avec les personnes sourdes et malentendantes. Le soutien du service juridique au travail politique de la Fédération suisse des sourds a également été déterminant.

Notre travail le montre clairement : dans de nombreux domaines, des mesures concrètes sont nécessaires pour améliorer la situation des personnes sourdes et malentendantes en Suisse.

Nombre de cas de discrimination signalés



Le Comité de l'ONU critique la Suisse

En mars 2022, l'ONU a examiné pour la première fois la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en Suisse.

La Fédération suisse des sourds a veillé à ce que les discriminations, que les personnes sourdes et malentendantes vivent au quotidien et qui sont documentées par le service juridique, soient mises en évidence dans le rapport alternatif à l'attention de l'ONU. Le Comité de l'ONU a ainsi été informé de la situation des personnes sourdes et malentendantes en Suisse et du fait que les langues des signes ne sont pas encore reconnues en Suisse. Dans le cadre du rapport alternatif, la Fédération suisse des sourds a également souligné le manque d'offres bilingues et les désavantages en matière de

soins de santé. Le travail a porté ses fruits. L'ONU a reconnu les désavantages existants et a critiqué la Suisse : les personnes handicapées ne sont pas suffisamment protégées contre les discriminations en Suisse. L'ONU demande à la Suisse de promouvoir les langues des signes et de garantir un accès non discriminatoire aux prestations de santé. En outre, l'ONU critique le manque d'offres de formation bilingue pour les enfants sourds et malentendants. Le Comité de l'ONU s'est également montré préoccupé par le manque de reconnaissance des trois langues des signes suisses. Il recom-

mande expressément à la Suisse de les reconnaître et de respecter l'identité culturelle et linguistique particulière des personnes sourdes. Les recommandations de l'ONU sont un signe fort et montrent que l'engagement de la Fédération suisse des sourds en faveur des droits des personnes sourdes et malentendantes en vaut la peine. La Fédération suisse des sourds et le service juridique continueront à se battre pour que la Suisse agisse enfin et mette en œuvre la CDPH de manière systématique !



Journée d'action pour la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées à Berne le 9 mars 2022, discours de la Dr Tatjana Binggeli

Deux temps forts

Reconnaissance professionnelle

Un projet enfin concrétisé

Rappelons que la profession d'enseignants de langue des signes vient officiellement d'être reconnue par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en mai 2021, cette reconnaissance permet d'ouvrir de nouveaux horizons pour le métier d'enseignants de/en langue des signes avec l'obtention d'un diplôme fédéral.

Le 7 mai 2022, exactement un an après cette reconnaissance de la profession d'enseignants de langue des signes, environ 45 enseignants de langue des signes actifs, anciens et compagnons de route de toute la Suisse, se sont réunis pour fêter la célébration de leur travail pendant plus de 40 ans de développement des cours de langue des signes avec différentes générations d'enseignants de langue des signes sur le Gurten à Berne.

Au printemps, en collaboration avec la Fédération Suisse des Sourds et l'association Swiss Sign Language Teachers, la HfH a proposé une action de formation dédiée aux futurs enseignants de langue des signes en vue d'obtenir un diplôme sectoriel d'enseignement. En effet, il y a quatorze candidats motivés qui se sont inscrits pour acquérir les

connaissances théoriques liées à l'expérience pratique.

Cette formation à temps partiel (deux jours par semaine en moyenne) dure deux ans, c'est-à-dire qu'elle se terminera en 2024.

Grâce aux associations professionnelles BGA/ASRLS et à la SGB-FSS, les enseignants actuels et futurs de langue des signes dans toute la Suisse sont promis à un avenir passionnant.



Hommage aux enseignantes et enseignants de langue des signes pour leur contribution durant 40 ans pour la reconnaissance de leur métier

Congrès spécialisé sur la langue des signes

Une nouvelle approche de recherche

Le vendredi 2 septembre 2022 était organisée une conférence intitulée « Quelle est la valeur ajoutée de la recherche sur la langue des signes pour la communauté sourde ? Le potentiel d'une recherche participative. »

Ainsi, le thème principal de cette conférence permet de mettre en lumière l'intérêt de la recherche participative et, particulièrement, les résultats de l'impact de la recherche relative aux langues et cultures sourdes sur l'autodétermination des personnes sourdes. Ce sujet a attiré avec grand intérêt les participants parmi lesquels on trouvait des professionnels, des chercheurs, des étudiants ainsi que des curieux.

Comment mettre en valeur la relation réciproque entre les chercheurs et la communauté sourde ? Au niveau de la recherche, les chercheurs doivent connaître les besoins réels de la communauté sourde pour que les connaissances résultant de la recherche soient partagées. Parallèlement, les valeurs de la communauté sourde et ses conditions de

vie spécifiques seront communiqués aux chercheurs sur la langue des signes et la culture des Sourds afin que les chercheurs prennent conscience de la situation des Sourds en Suisse.



Les participants, quel que soit leur statut professionnel, méritent une réflexion en vue d'entamer une nouvelle voie de recherche : la recherche participative.

Site Internet

Le site Internet existant de l'organisation avait besoin d'être modernisé depuis un certain temps déjà, car il ne répondait plus aux exigences de notre époque.

Les objectifs du site web remanié ont été définis comme suit : plus concis, plus clair et disponible en six langues. Ce qui a été conçu, planifié et mis en œuvre pas à pas avec beaucoup d'engagement au cours de l'année dernière sera visible en 2023.

Lors de la planification de la transformation, il était important pour nous que les informations soient mieux et plus rapidement trouvées, que le volume soit allégé et que l'utilisation via smartphones soit améliorée. Notre identité et notre positionnement doivent être davantage pris en compte,

afin de donner à notre site des contours clairs et de le rendre rapidement reconnaissable. En outre, le site web sert d'aperçu et de point de départ pour tous nos autres services en ligne (p. ex. signwise.ch).

La pièce maîtresse de la nouvelle présentation web est certainement l'utilisation de vidéos en langue des signes, complétées par des textes et des images. Nous donnons ainsi un signal clair en faveur de la langue des signes et nous nous rapprochons encore plus de la communauté sourde, qui peut utiliser notre contenu sans barrières. Lors du lancement, tous les contenus ne seront pas encore disponibles en langue des signes, mais cela se fera progressivement après le lancement.

Afin d'atteindre l'objectif d'alléger le site web, les informations spécifiques pour nos membres collectifs ainsi que l'agenda seront à l'avenir déplacés sur une plateforme de la fédération (Intranet).

Ces adaptations permettront de créer la base nécessaire pour offrir, dans les années à venir, un site Internet attrayant, vivant et flexible pour nos différents groupes cibles.



Champs d'action

Formation

Bilinguisme à la maison

La plate-forme « Read to Deaf Kids » a publié deux nouvelles histoires pour enfants : « Wundarr le verseau » et « Amali et les ballons rouges ». Ces histoires contiennent des vidéos avec des conteurs sourds qui signent les contes avec des sous-titres. Elles permettent non seulement aux enfants sourds et malentendants d'accéder à la langue, mais encouragent également les parents à jouer avec leurs enfants pendant la phase critique d'acquisition du langage. « Read to Deaf Kids » est un programme d'apprentissage de la langue qui favorise l'interaction ludique entre les parents et les enfants. Il est important pour l'acquisition précoce du langage écrit par les enfants et pour la construction d'un lien solide entre les enfants et les parents.

Le cours de langue des signes à domicile, qui devrait démarrer fin 2023, est un autre outil éducatif pour les enfants et les parents sourds et malentendants. Il s'agit d'un outil pédagogique bilingue qui aide les enfants dans leur apprentissage de la langue des signes. Contrairement à la plate-



Des histoires visuellement attrayantes pour les enfants et les parents

forme signwise.ch, le cours de langue des signes à domicile sert de système d'apprentissage linguistique avec deux focalisations différentes. La première est d'aider les enfants à acquérir une langue en la rendant complètement accessible. La seconde est d'aider les parents dans leur apprentissage de la langue des signes sans effort. Le cours sensibilise également les parents aux besoins culturels, socioémotionnels et linguistiques de leurs enfants.

Santé



Les entretiens médecin-patient sont des bases importantes pour la réussite du traitement.

Manuel de santé

L'année dernière, la SGB-FSS a collaboré avec le Centre Universitaire de Médecine Générale et Santé Publique (Unisanté) pour développer des interventions visant à sensibiliser les prestataires de soins de santé. Ces interventions se sont concentrées sur des formations et des ateliers pour améliorer les compétences en communication des prestataires de soins de santé. L'accent a également été mis sur la sensibilisation des participants aux problèmes généraux de communication, aux barrières linguistiques et aux obstacles à la santé qui concernent les personnes sourdes et malentendantes. Les résultats préliminaires des interventions ont montré que les connaissances perçues et l'auto-efficacité des prestataires de soins de santé dans les soins de santé aux patients sourds et malentendants se sont améliorées.

La SGB-FSS, en collaboration avec Unisanté, utilisera ces résultats pour développer un manuel de santé en 2023. Ce manuel expliquera aux prestataires de soins de santé comment fournir des soins à la population concernée sans les barrières de la communication et de la langue et comment réduire les inégalités en matière de santé. À cette fin, le manuel contiendra différentes approches d'intervention visant à promouvoir les compétences linguistiques et culturelles des prestataires de soins de santé afin qu'ils puissent offrir des soins de qualité aux personnes sourdes et malentendantes.

Produits linguistiques



Capture d'écran du webinaire pour les cadres et les collaborateurs

Travail

L'accès à la formation continue reste un thème central dans le champ d'action du travail. Les besoins des personnes sourdes et malentendantes sont au centre de notre nouveau guide pour les prestataires de formation continue, que nous développons sur la base d'interviews et d'ateliers avec Travail.Suisse Formation. La volonté fondamentale des entreprises de recruter des personnes sourdes semble augmenter. Nous recevons de plus en plus de demandes de soutien et d'informations dans ce contexte. C'est pourquoi notre première offre de cours numériques pour employeurs/employés sera publiée au printemps 2023. Dans le domaine financier, de nombreuses barrières doivent encore être levées.

Pour le Crédit Suisse, nous avons traduit des textes de produits dans les trois langues des signes suisses. Les clients sourds ont un accès sans barrière aux informations et les collaborateurs sont sensibilisés. Pour une autre banque, nous avons organisé un atelier sur le thème de la communication en équipe avec des personnes sourdes. Swisscom s'est montrée prête à mettre en place, en coopération avec la SGB-FSS, un site Internet sans barrières pour les clients sourds. Avec les cours de robotique Google, les enfants sourds et malentendants ont eu un aperçu du monde du travail numérique et du travail avec les langages de programmation.

signwise.ch

La plateforme d'apprentissage en ligne signwise.ch a fêté son deuxième anniversaire. La demande de programmes d'apprentissage numériques augmente, les demandes des entreprises aussi. L'entraîneur de vocabulaire est désormais disponible, des examens peuvent être passés indépendamment des cours et le niveau A2 est en cours d'achèvement. En outre, le projet « Manuel de grammaire DSGS » (Haute école intercantonale de pédagogie curative, HfH) enrichit l'offre.



Avec signwise.ch, la SGB-FSS participe en tant que partenaire de mise en œuvre au projet de recherche d'Innosuisse (Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation). Le projet « Inclusive Information and Communication Technologies » a pour but de développer des technologies d'information et de communication pour les personnes handicapées. Pour signwise.ch, de nouvelles fonctions d'automatisation seront ainsi accessibles.

Café des Signes

Après une pause due à la pandémie, le Café des Signes, lieu de rencontre pour les personnes entendant et sourdes, a fait son grand retour, par exemple dans le cadre des « Journées d'action cantonales sur les droits des personnes handicapées », sur mandat de la direction de l'éducation de Zurich. À l'ONU à Genève, le Pop-up Bistro a également fait partie du programme de la Journée internationale des langues des signes. Au Palais fédéral, les parlementaires ont été sensibilisés par le personnel de service sourd.



Une grande nouveauté est la coopération du Café des Signes avec des entreprises, complétée par des cours de sensibilisation. Souvent, un cours d'initiation à la langue des signes est également souhaité. Nous répondons à ce besoin par des offres groupées (« packs entreprises »).

La conseillère nationale Franziska Ryser s'exerce à l'alphabet dactylogographique.



Empowerment



Défi précoce avec camp d'enfants à Disentis



Dr Joseph Murray lors de la présentation sur le thème « Deaf Gain »

Suisse alémanique

Depuis 2018, l'empowerment fait partie intégrante des offres proposées par la Fédération suisse des sourds. L'empowerment a pour but de permettre aux personnes sourdes, aux groupes d'entraide et aux associations de se développer et de prendre des responsabilités de manière autonome. En 2022, nous avons focalisé les offres sur la promotion des réseaux et le soutien de l'autoassistance. Les exemples suivants montrent le potentiel de cette offre :

Le séminaire de deux jours pour les cadres sourds a suscité un grand intérêt. La Fédération suisse des sourds considère les dirigeants sourds ou malentendants comme un potentiel pour la communauté. Les participants ont des responsabilités de direction dans le secteur privé, dans une organisation à but non lucratif ou en tant qu'indépendants. En tant que tels, ils peuvent faire la différence et servent de modèles.

Ce premier échange d'expériences sur le leadership et les compétences en communication a permis de créer un nouveau réseau qui pourra servir à l'avenir.

Dans le sens de la promotion de l'autoassistance, des cours tels que « Comment financer mon projet », « Possibilités de soutien pour les enfants sourds de parents sourds » ou « Deaf Gain - capacités des personnes sourdes » ont permis d'élargir les horizons. L'accroissement des compétences permet de susciter une autoassistance et une communauté disposant de perspectives et de solutions de qualité.

En 2022, 15 cours d'une journée et quatre offres en bloc ont été organisés en Suisse alémanique.



Diplôme de nouveaux interprètes LIS

Suisse italienne

En Suisse italienne, les échanges et les activités du Groupe jeunes se sont poursuivis, notamment la rencontre avec la conseillère et formatrice pour adultes, Donatella Oggier-Fusi, qui a expliqué la valeur des relations. Les personnes âgées ont toutefois été prises en compte avec l'organisation de quatre rencontres durant lesquelles les participants ont pu discuter ensemble et échanger des informations sur des sujets d'actualité.

La formation des nouveaux interprètes LIS s'est conclue avec succès pour quatre participants qui, à peine diplômés, ont été embauchés chez PROCOM. La formation des interprètes se poursuit à présent avec un cours de mise à niveau d'un an débuté en octobre et qui s'achèvera au printemps 2023. Le Groupe de travail Krisalide composé de la Fédération suisse des sourds, Pro Infirmis, ATiDU et ASGBA a organisé deux nouvelles rencontres avec la Dr Eckerli Wäspi destinées aux parents de jeunes sourds et aux professionnels du secteur et portant sur le thème « puberté et adolescence ». La collaboration entre les associations continuera également à l'avenir pour d'autres projets importants régionaux consacrés aux jeunes sourds et malentendants.



Rencontre de jeunes sourds avec la conseillère Donatella Oggier-Fusi

Suisse romande

Cette année, nous avons mis en place un groupe de jeunes sourds dont le but est d'encourager ces jeunes à développer leur propre idée dans le cadre de l'empowerment. Notre objectif est de leur faire prendre l'initiative d'organiser un événement qui répond à leurs attentes.

Donc, nous avons organisé une journée de rencontre entre jeunes à deux reprises. Et également nous avons mis en œuvre pour la première fois un camp dédié aux jeunes âgés entre 18 ans et 30 ans à Champéry en Suisse romande. Lors de ce camp de jeunes, il y avait 12 participants, deux workshops et plusieurs activités sportives ont été organisés.

Au niveau de l'empowerment, les activités organisées étaient : le workshop de leadership de 3 jours, les sorties des aînés romands et la journée romande de rencontre entre aînés. Cette organisation a été facilitée grâce à la présence de Mme Giltaire, en vue de promouvoir la vie associative dans la région romande. En effet, à travers cette organisation, les manifestations et/ou événements connaissent un succès grâce à la présence de 450 participants.

Par ailleurs, dans le cadre de l'offre d'éducation précoce, nous avons organisé deux Forum Famille et un camp d'enfants sourds. Ainsi, nous avons obtenu un nouveau record relatif à la quantité d'enfants accueillis : 27 participants.



Camp des jeunes

Week-end forum famille



National

3 régions deviennent un cercle D-F-I

Au cours de l'année 2022, deux priorités ont été mises en avant : intégrer les offres régionales d'empowerment et de promotion dans un cercle. Ce cercle a été formé au début de l'année et s'appelle cercle D-F-I (Suisse alémanique, Suisse romande et Suisse italienne).

Les responsables de Lausanne, Lugano et Zurich sont intégrés dans ce cercle. Ils ont des réunions mensuelles de

planification et de projet. Nous apprenons les uns des autres, nous connaissons la planification, nous coopérons et nous soutenons mutuellement. De cette manière, les régions ne sont plus oubliées ou désavantagées. L'implication accrue, grâce à la codécision dans le cercle D-F-I, renforce l'intérêt national pour les préoccupations régionales. Une dynamique de coopération s'est développée.

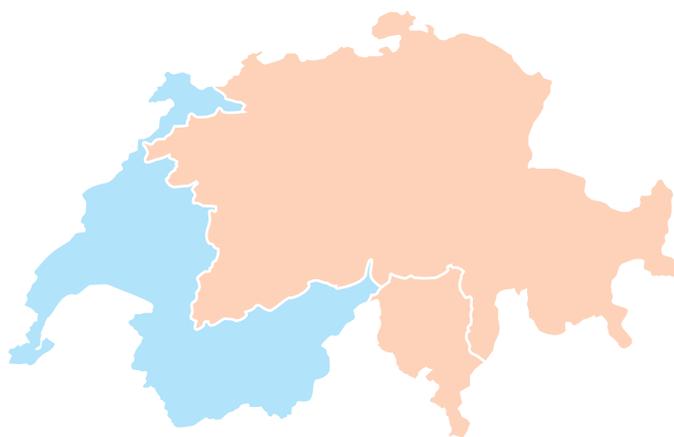
En 2022, la pandémie du Covid-19 et les restrictions massives étaient heureusement révolues. En effet, nous avons

dû faire face à de nombreuses annulations de cours en 2020 et 2021. Les espoirs et les efforts pour rétablir l'intérêt pour les offres d'empowerment ont été d'autant plus grands. Nous y sommes en grande partie parvenus : un besoin de rattrapage a été constaté, mais nous reconnaissons également que les restrictions ont des répercussions sur le comportement de participation. Ainsi, le Youth Day organisé à grande échelle à Berne a dû être annulé par manque d'intérêt. L'empowerment reste un défi.



Tous les collaborateurs du cercle DFI à Olten - une réunion nationale

Régions

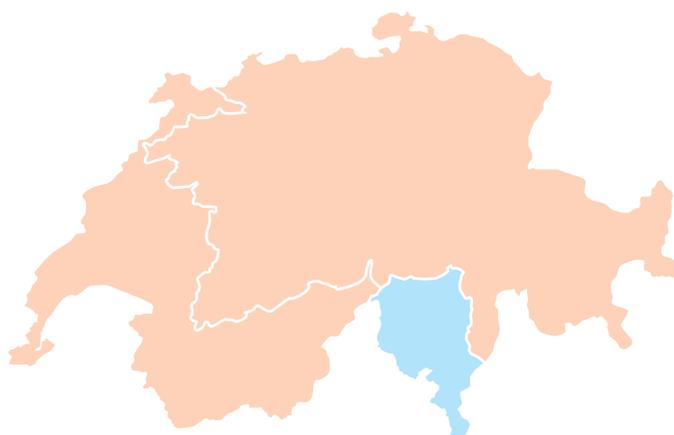


Suisse romande

Concrétisation de 3 projets stratégiques (santé/éducation) :

- Ouverture du 1^{er} accueil pour personnes sourds aux HUG de Genève.
- En collaboration avec Unisanté, élaboration d'une brochure expliquant au personnel du CHUV comment communiquer avec les personnes sourdes.
- Financement de cours à domicile et excuses officielles des pour la répression de la langue des signes dans les écoles pour sourds aux 19^e et 20^e siècles.

L'émission Signes a fêté ses 40 ans avec une édition spéciale: Être sourd, ça veut dire quoi ?



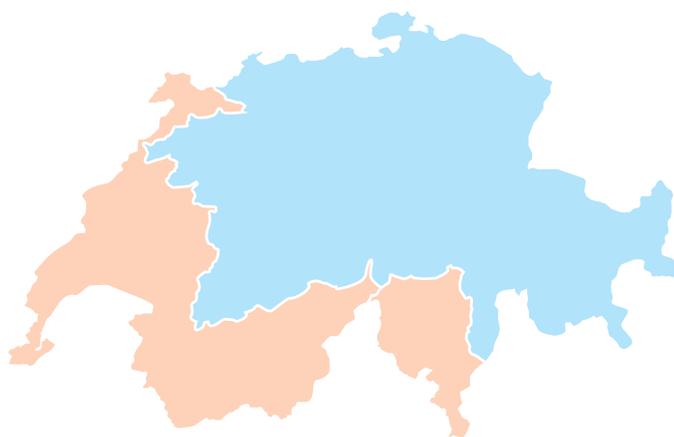
Suisse italienne

Cette année a été exceptionnelle pour le Tessin : après le plébiscite de la phase parlementaire, le vote populaire du 30 octobre a définitivement approuvé la reconnaissance de la langue des signes italienne dans la Constitution cantonale. L'exposition en plein air « Toucher les légendes » a été inaugurée en collaboration avec la Haute école spécialisée de la Suisse italienne SUPSI et le Museo di Val Verzasca. Elle propose un parcours inclusif grâce à une série de vidéos explicatives traduites et interprétées en langue des signes.

Suisse alémanique

Lors de la pandémie du Covid-19 en 2020 et 2021, des cours et des séminaires ont dû être annulés. Des efforts plus importants ont été entrepris pour compenser le manque de prestations. Les partenariats avec des associations et des groupes d'entraide dans la mise en œuvre des offres se sont avérés être une solution judicieuse et ciblée. Les organisations partenaires connaissent les besoins et partagent l'objectif d'empowerment.

La collaboration avec des organisations partenaires telles que BGA, SignX, Bündner Gehörlosenverein, Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen a été fructueuse. Elles ont un bon réseau et peuvent motiver leurs membres. Non seulement en Suisse alémanique, mais aussi en Suisse romande, ce modèle s'avère être une opportunité pour atteindre le groupe cible.



Centre les chemain'S

Cette nouvelle année a été riche en projets.



Accompagnement socio-éducatif en itinérance d'une bénéficiaire sourde

Ouverture des prestations du Service Itinérant en Surdit  (SIS) pour les personnes sourdes et malentendantes romandes de plus de 30 ans. Ces nouveaux clients peuvent b n ficier d'un accompagnement socio- ducatif dans leur environnement de vie, de famille, de formation et de travail. Ils sont encourag s   d velopper leur autonomie et leur participation   la vie sociale. Cette prestation soutient les jeunes sourds et malentendants romands de 16   30 ans depuis d j   25 ans.

Un nouveau concept, le P le Audition/Surdit  est en cours de d veloppement.

L'objectif de ce projet est de mettre en place une accessibilit  facilit e aux informations, mais  galement aux services, institutions et associations li es au domaine de la surdit  et de la malentendance en Suisse Romande, en impliquant tous les partenaires concern s par la surdit . Diff rents outils se d clinent sous ce p le. Le premier outil en place de ce P le est la Permanence Infos-Conseils-Orientations, en ligne : toute personne n cessitant une information peut s'adresser   la permanence afin d' tre orient e au mieux aupr s des instances pouvant r pondre   sa demande. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent

 tre orient es et l' quipe de la permanence s'assure de la premi re d marche aupr s de diff rentes instances, si n cessaire. Il est  galement pr vu la cr ation d'un site internet, riche, complet et mouvant, recensant les diff rentes associations, institutions, instances, services et prestations qui existent en mati re de surdit  et de malentendance en Suisse romande, proposant une accessibilit  facilit e. L' quipe professionnelle du CLC a pu  galement soutenir plusieurs r fugi s ukrainiens sourds du canton Vaud par de l'accompagnement individuel ; mise en place de prestations adapt es ; informations surdit  et cr ations de partenariats de r seau divers (domaines financiers, scolaires, sociaux, m dicaux, etc.)

Les prestations du Lieu d'Accueil et d'Occupation en Surdit  (LAOS) et celles du Coaching Professionnel Surdit  (CPS), ont eu diverses nouvelles demandes qui ont pu aboutir avec succ s. Pour cela, le partenariat avec les divers cantons romands et les offices tels que l'Assurance Invalidit  ou les services r gionaux reste important et n cessaire.



Collaboration entre une  ducatrice sociale du SIS et des professionnelles de sant  pour l'accompagnement d'une femme sourde

Les fonds en bref

Les fonds constituent un instrument de financement des projets des membres collectifs, individuels et solidaires de la Fédération suisse des sourds ainsi que d'autres organisations intéressées.

Pour l'année 2022, les partenaires régionaux suivants ont été soutenus par le fonds régional :

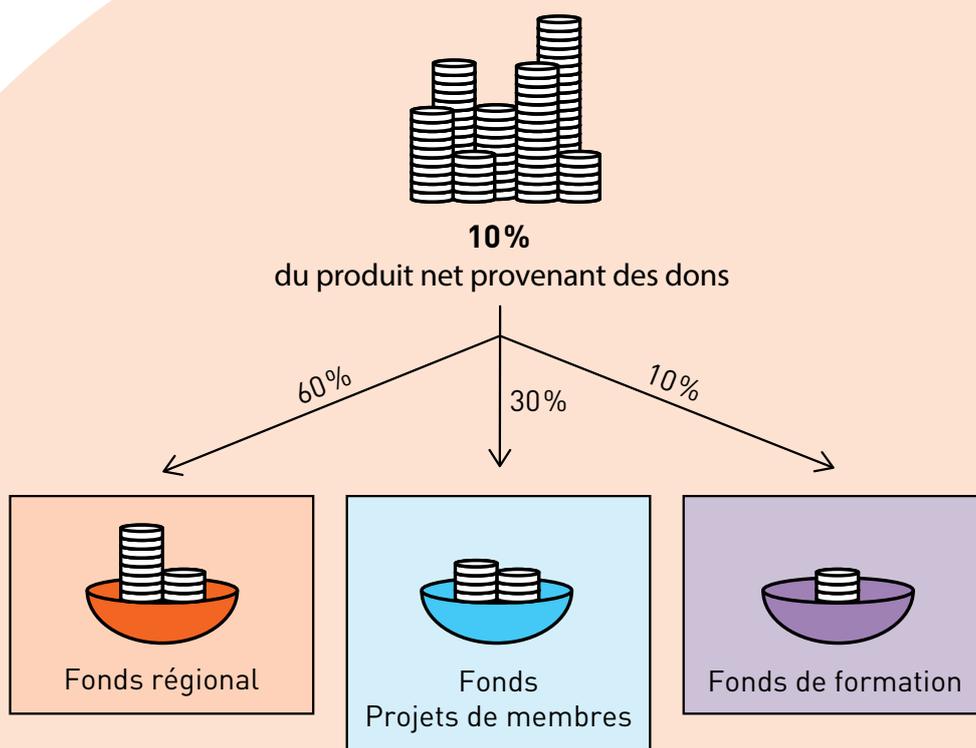
- **Fondation «Treffpunkt der Gehörlosen»**
52 988 francs
- **Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel**
49 936 francs
- **Trägerverein Integration von Schwerhörigen und Gehörlosen Zentralschweiz**
35 157 francs
- **IGGH Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte**
45 759 francs

Les régions Suisse orientale, Suisse romande et Tessin ont été suivies et financées en interne. Dans ces régions égale-

ment, des partenariats régionaux continuent d'être recherchés.

En outre, 261 550 francs du fonds de projets ont été versés pour 24 projets de membres qui soutiennent la stratégie de la Fédération suisse des sourds et pour des projets particulièrement innovants de membres et de non-membres.

La Fédération suisse des sourds remercie toutes les organisations pour leur engagement. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons atteindre nos objectifs stratégiques.



Partenaires régionaux

Bilingual Basel, notre partenaire en Suisse du Nord-Ouest

Lorsque la vague de réfugiés en provenance d'Ukraine a commencé à la mi-mars 2022, plus de 120 personnes sourdes et leurs enfants sont arrivés en très peu de temps au centre fédéral d'asile (BAZ) de Bâle. Au centre, nous ne pouvions pas rester les bras croisés face à la manière dont les autorités traitaient les réfugiés. Les connaissances et l'expérience dans le traitement des réfugiés sourds faisaient défaut. Le service a décidé à court terme d'engager un collaborateur sourd supplémentaire comme médiateur culturel, qui maîtrisait la langue des signes ukrainienne. Grâce à l'engagement important du service, un bon réseau a pu être rapidement créé, ce qui nous a valu une grande reconnaissance. Afin d'assurer le financement du poste de médiateur culturel, le service a mené des négociations fructueuses avec les offices des cantons BL et BS et a conclu un accord sur le « versement d'une contribution d'exploitation pour la promotion d'offres spécifiques pour les réfugiés sourds d'Ukraine ». Grâce à cet accord, le poste de médiateur culturel est actuellement assuré. En plus de notre offre variée de services et de conseils, nous avons été actifs dans le travail en réseau et nous nous sommes engagés pour les enfants sourds scolarisés afin qu'ils reçoivent un enseignement

adapté aux sourds. Parmi nos autres activités principales figurent les traductions et l'accompagnement dans différents domaines. Nous organisons aussi régulièrement des événements pour mettre en relation les réfugiés avec des personnes sourdes bâloises. La participation sociale a été encouragée par la participation à des week-ends neige, des événements spécifiques à la culture suisse comme la participation à la fête nationale ou au Morgestraich bâlois.



Programmes de loisirs en collaboration avec des réfugiés ukrainiens

BFSUG Zentralschweiz, notre partenaire en Suisse centrale

Notre activité politique se concentre sur Zoug et Lucerne. Une motion dans le canton de Zoug et un postulat dans la ville de Lucerne demandent que les sujets de votation soient accessibles, c'est-à-dire qu'ils soient expliqués dans des vidéos en langue des signes. Nos malentendants actifs en politique essaient de rester au contact des politiciens et des directions et de donner de nouvelles impulsions, par exemple dans le domaine de la formation. Un cours accéléré doit permettre d'éveiller l'intérêt du grand public, mais aussi des personnes concernées, pour la langue des signes. Lors de la Journée de la langue des signes, nous avons attiré l'attention sur les préoccupations des personnes sourdes et malentendantes lors d'une action de stand au cœur de la ville de Zoug. Une équipe solide a organisé cet événement qui a été repris par plusieurs médias et organisé avec le soutien de notre membre du comité directeur, une conseillère cantonale zougnoise. Des personnalités politiques ont été informées et impressionnées, par exemple par le « chant » en langue des signes par des élèves de l'école primaire. Le BFSUG et son association de soutien souhaitent définir leurs valeurs et leurs positions sur

différents thèmes dans le domaine du surdité. Le groupe spécialisé dans la surdité apporte son soutien dans ce processus, qui sera poursuivi l'année prochaine par une formation continue et une table ronde. Nous cherchons toujours à collaborer avec des institutions dans les domaines de l'éducation, de la culture et du travail afin de sensibiliser et, finalement, de promouvoir l'inclusion.



Préparation pour le « chant » des chansons en langue des signes lors de la Journée de la langue des signes à Zoug

Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte, notre partenaire pour Berne, Fribourg et la région Haut-Valais

IGGH, notre partenaire de la région Berne

La Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte pour les cantons de Berne et de Fribourg et la région du Haut-Valais se sont fortement engagées en 2022. Après l'assouplissement des restrictions de la crise de la Covid-19, les membres du comité directeur et les collaborateurs du secrétariat ont pu participer davantage en présentiel aux assemblées des membres et aux assemblées des délégués au niveau cantonal et même national. Comme le veut la tradition, la 9^e rencontre d'échange des associations, groupes et institutions de personnes sourdes a eu lieu à la mi-novembre 2022. Les préoccupations, les besoins et les souhaits des personnes sourdes et malentendantes y ont été abordés, ce qui permet également de créer des liens entre les parties prenantes.

Un dossier politique important en 2022 était la « loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap ». Nous nous sommes penchés en détail sur le projet de la nouvelle loi sur les prestations pour personnes handicapées (BLG) et avons envoyé notre propre prise de position au canton de Berne et, simultanément, à la Conférence cantonale bernoise des personnes handicapées (kbc). Le mercredi

7 décembre 2022, l'IGGH a suivi les premiers débats sur la BLG au Grand conseil du canton de Berne, en compagnie de citoyens sourds et malentendants. Les débats ne se sont pas déroulés selon nos attentes. Certaines parties de la loi ont été renvoyées à la commission consultative. L'IGGH espère qu'une meilleure solution pour les personnes handicapées sera trouvée lors de la deuxième délibération au Grand conseil en 2023.



De gauche à droite : Brigitte Schökle, Beat Ledermann et Victor Senn

sichtbar GEHÖRLOSE ZÜRICH, notre partenaire zurichois

sichtbar GEHÖRLOSE ZÜRICH, en tant que partenaire régional, avait poursuivi son engagement en faveur d'un accès sans barrières dans l'esprit de l'inclusion :

Mise en œuvre de la CDPH dans le canton de Zurich – le Conseil exécutif avait approuvé en août le premier plan d'action pour les droits des personnes handicapées du canton de Zurich 2022-2025. Lors de la première conférence de participation en novembre, nous avons échangé nos points de vue avec des personnes concernées par différentes formes de handicap et les 26 responsables cantonaux des mesures. Du 27 août au 10 septembre, les « premières journées d'action sur les droits des personnes handicapées » ont eu lieu sur le thème « L'avenir de l'inclusion », avec plus de 100 actions. Plus de 50 actions étaient accessibles aux personnes sourdes et malentendantes (accès avec la langue des signes).

Étude « Vie indépendante des personnes sourdes dans la vieillesse - avec l'exemple du canton de Zurich ».

Lors du congrès du 7 septembre, les résultats de l'étude du Dr Simone Girard-Groeber, que nous avons mandatée à la Fachhochschule Nordwestschweiz, ont été présentés. 11 recommandations avec des mesures pour améliorer la situation de vie des personnes âgées sourdes ont été proposées. Un groupe de travail va se pencher de manière plus approfondie sur la question avec les représentants concernés des organisations dans le domaine du surdité zurichois et de l'aide aux personnes âgées dans le canton de Zurich.

Projet « Restaurant en langue des signes dans la ville de Zurich » Un groupe de travail a élaboré, avec le soutien d'un spécialiste du secteur de la restauration, une description du projet et un plan d'affaires pour un projet de grande envergure sur cinq ans. Avec des organisations partenaires, nous franchissons d'autres étapes et réunissons les moyens financiers dans le but que les personnes sourdes et malentendantes et les entendants disposent d'un lieu gastronomique où ils peuvent profiter de la culture visuelle des personnes sourdes et de la langue des signes.



Table ronde lors de la conférence « Vie indépendante des personnes sourdes dans la vieillesse »

Merci !!!

Des donateurs et donatrices nous soutiennent dans toute la Suisse : la solidarité nationale est perceptible.

Des dizaines de milliers de dons individuels s'accumulent pour former un grand tout

Qu'il s'agisse de petits ou de grands montants, d'un ou de plusieurs dons par an, chacun d'entre eux compte beaucoup pour nous. Nous sommes reconnaissants du fond du cœur que tant de personnes au grand cœur nous aient à nouveau soutenus en 2022. Car, en ces temps d'incertitudes, cela était loin d'être évident pour nous. Nous sommes d'autant plus reconnaissants pour ce que nous avons reçu. Malgré une légère baisse, c'est une somme importante que nous avons à nouveau reçue et qui rend notre travail possible. Car que ferions-nous sans le soutien que nous recevons chaque jour ? C'est très simple : nous ne pourrions pas réaliser une grande partie de nos projets, car bien plus de la moitié de nos recettes proviennent de dons. Mais au-delà du soutien financier, un don est toujours pour nous un signe de solida-

rité. Et cela nous aide également à donner chaque jour le meilleur de nous-mêmes pour les personnes sourdes et malentendantes en Suisse.

Un grand merci du fond du cœur à toutes les personnes qui ont rendu cela possible, dans toute la Suisse, une fois de plus en 2022.

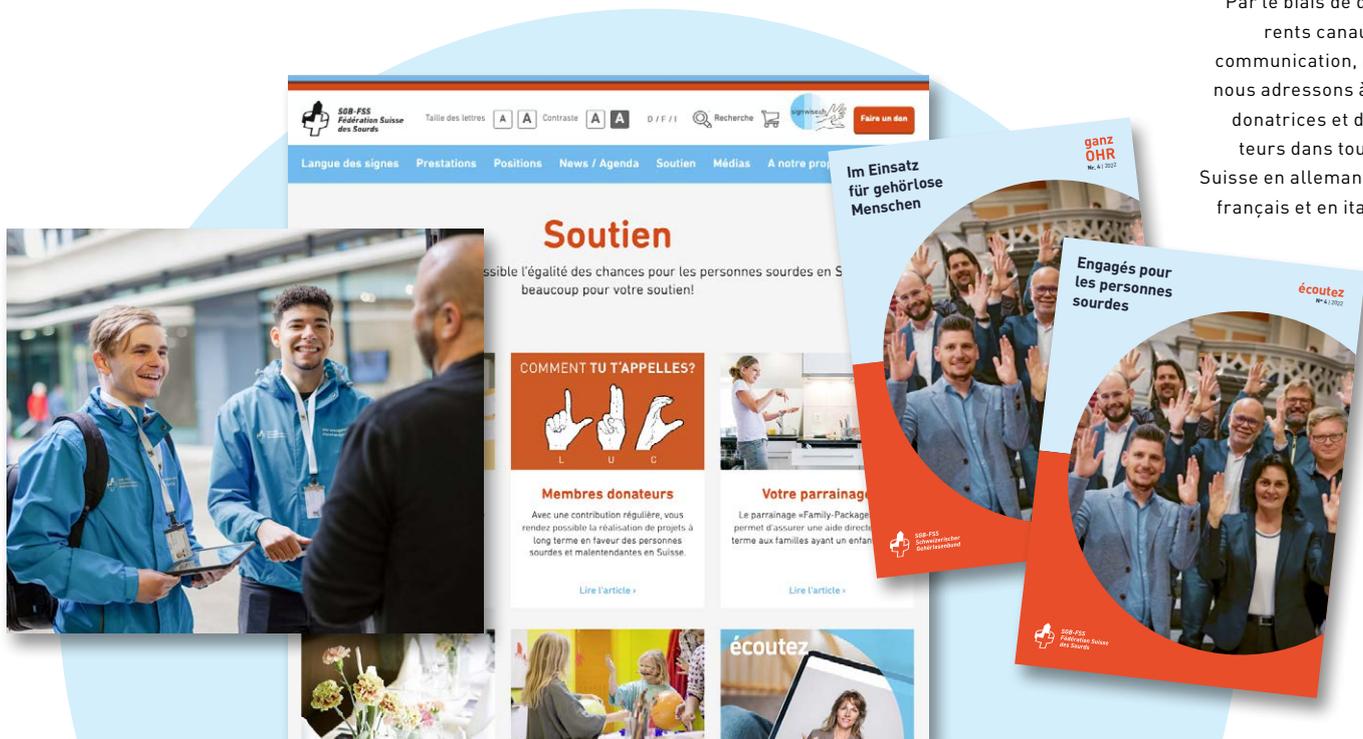
La solidarité par-delà la mort

L'année dernière aussi, nous avons appris que des personnes nous ont pris en considération dans leur testament. Cela nous touche à chaque fois, car il s'agit là d'un signe de confiance particulier. Et elles nous montrent aussi qu'elles ont clairement réglé leur succession et décidé de manière autonome de l'utilisation de leur héritage. Elles font ainsi partie d'une minorité en Suisse, où seul un quart environ de tous les particuliers ont rédigé un testament. À partir de 2023, de nouvelles règles s'appliqueront en

matière de droit successoral, les réserves héréditaires ont été réduites et la quotité disponible a donc été augmentée. C'est donc une bonne raison de décider soi-même (et de consigner) comment sa succession sera réglée.

En guise de petit guide, la Fédération suisse des sourds propose différents outils pour aider les particuliers à franchir cette étape importante. Ainsi, la brochure sur les legs comprend de manière simple et claire les points les plus importants à prendre en compte lors de la rédaction d'un testament. D'autres informations et instruments utiles sont disponibles sur www.sgb-fss.ch/fr/soutien/legs. De même, nos donatrices et donateurs peuvent demander une première consultation gratuite auprès d'un spécialiste du droit des successions.

Par le biais de différents canaux de communication, nous nous adressons à nos donatrices et donateurs dans toute la Suisse en allemand, en français et en italien.



Derrière les fondations et les entreprises, il y a des hommes et des femmes

Grâce au soutien financier généralement ciblé de fondations, d'institutions et d'entreprises, nous avons pu lancer ou mettre en œuvre différents projets. Un très grand merci à elles toutes, et bien sûr aussi à tous ceux et celles qui ne souhaitent pas être nommés :

Dons à partir de 1000 francs :

Alfred und Getrud Bernays-Richard Stiftung

Dr Jean Stieger-Stiftung

Eidg. Büro für die Menschen mit Behinderungen EBGB

European Union of the Deaf – EUD

Fondation Docteur Alfred Fischer

Fondation Eugénie Baur-Duret

Fondation La Colombe

Fondation Lord Michelham of Hellingly

Fondation Philantropique Famille Sandoz

Fondazione Pasquale Lucchini

Krokop Stiftung

Maria Johan Milder Fonds

Marinutri AG

Max Bircher Stiftung

Pestalozzi Heritage Foundation

Renzo und Silvana Rezzonico-Stiftung

Stiftung Denk an mich

Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose



Avec la brochure sur les legs et d'autres instruments, nous vous soutenons sur la voie de votre propre testament.

Plus d'informations et possibilité de commande : www.sgb-fss.ch/fr/soutien/legs/

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH

 STIFTUNG
DENK AN MICH
Ferien und Freizeit für Menschen mit Behinderungen

Nos dossiers de fondation donnent aux fondations donatrices un aperçu détaillé de notre travail, une aide à la décision importante pour les membres du conseil de fondation.



Membres & partenaires

Membres collectifs

41
Membres

Suisse alémanique

Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe
Berufsvereinigung der GebärdensprachlehrerInnen und GebärdensprachausbilderInnen BGA
Bündner Gehörlosenverein BGV
Bündner Hilfsverein für Gehörlose
Christliche Gehörlosen Gemeinschaft der Schweiz CGG
DIMA - Verein für Sprache und Integration
Gehörlosen Club St. Gallen Sport & Kultur
Gehörlosen Freizeitclub Jurasüdfuss
Gehörlosen Kultur Verein Liechtenstein
Gehörlosen Sportclub Aarau
Gehörlosen Sportclub Bern GSCB
Gehörlosen Sportverein beider Basel
Gehörlosen- und Sportverein Zürich GSVZ
Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel
Gehörlosenverein Alpina Thun
Gehörlosen-Verein Basel 1912
Gehörlosenverein Berghaus Tristel Elm/Glarus
Gehörlosenverein Bern
Genossenschaft Fontana Passugg
Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen
IGGH – Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte
Innerschweizer Gehörlosen- und Sportverein Luzern IGSV
Jugehörig
MUX – Verein für Musik und Gebärdensprache
procom Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte
Schweizerischer Schachverband für Hörbehinderte SSVH
Sek3 - Oberstufe für Gehörlose und Schwerhörige
signX
SOGS-COSM Schweizerische Ökumenische Arbeitsgemeinschaft für Gehörlosen- und Schwerhörigenseelsorge
Stiftung für Menschen mit Hörbehinderung Bern
Stiftung Hirzelheim
Stiftung Schloss Turbenthal
Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen
Stiftung Uetendorfberg
SZBLIND Fachstelle Hörsehbehinderung und Taubblindheit
Thurgauer Gehörlosenverein TGGV
Trägerverein Integration Schwerhörige und Gehörlose Zentralschweiz
Verein movo
Verein zur Förderung der Gebärdensprache bei Kindern
Verein VIPSY
Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose

14
Membres

Suisse romande

ABC signes
ASRLS Association Suisse Romande de la Langue des Signes
Association C'est un Signe
Association des Sourds Vaudois
Association Fribourgeoise de la Langue des Signes
Association S5
Bible en LSF
GOEDARDS
LECI
Société des Sourds de Fribourg
Société des Sourds de Genève
Société des Sourds du Jura
Société des Sourds du Valais
Swiss Deaf Youth

Suisse italienne

Società Silenziosa Ticinese dei Sordi

1
Membre

Membre solidaire

Suisse alémanique

Berufsvereinigung der Gebärdensprachdolmetscher*innen bgd

Suisse romande

BoulevardSanté Sàrl

Relations

Adhésion

avanti donne, Interessenvertretung Frauen und Mädchen mit Behinderung

AGILE.CH Die Organisationen von Menschen mit Behinderungen

Association Suisse des Langues Parlées Complétées

Associazione New Ability

European Society for Mental Health and Deafness ESMHD

European Union of the Deaf EUD

Gesellschaft für Gebärdensprache und Kommunikation Gehörloser e.V. GGKG

Gesellschaft Schweiz-UNO

humanrights.ch

Inclusion Handicap, Dachverband der Behindertenorganisationen Schweiz

Institut für Verbands-, Stiftungs- und Genossenschaftsmanagement (VMI)

NGO-Plattform Menschenrechte Schweiz

NPO Finanzforum

Plattform Agenda 2030

Procap Schweiz

SPAG Schweizerische Public Affairs Gesellschaft

World Federation of the Deaf WFD

Collaboration

ASRLS Association Suisse Romande de la Langue des Signes

Association Romande des Interprètes de Langue des Signes ARILS

Association SignEcriture

Associazione Ticinese Deboli d'Udito ATiDU

Assurance-invalidité suisse

Beratung für Schwerhörige und Gehörlose BFSUG

Berufsvereinigung der GebärdensprachlehrerInnen und GebärdensprachausbilderInnen BGA

Bilingual Basel

BSFH Berufsfachschule für Lernende mit Hör- und Kommunikationsbehinderung

Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

Büro für Bildungsfragen BfB

Città di Lugano

Départements de l'action sociale des cantons suisses romands

Dialogforum Berufsbildung 2030 SBG + Travail.Suisse

DIMA Verein für Sprache und Integration

Direction générale de la Cohésion sociale [DGCS]

Directions des enseignements spécialisés et des écoles pour enfants sourds des cantons suisses romands

École d'études sociales et pédagogiques

Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen EBGB

Fachstelle Bilinguale Bildung Graubünden FsB

Fachstelle Information, Beratung und Dienste für Gehörlose und Hörbehinderte Basel

Fondation a Capella

Fondation Genevoise des Sourds

Forum écoute

Forum Handicap Neuchâtel

Groupe Romand des Professionnels de la Surdit  GRPS

Haute  cole de p dagogie, Vaud

Haute  cole de travail social Fribourg HETS-FR

Heilp dagogisches Zentrum M nchenbuchsee

H pitaux universitaires de Gen ve

Hochschule Luzern

Idiap Research Institute Martigny

Inclusion Handicap

Interessengemeinschaft Geh rlose und H rbehinderte IGGH

Interkantonale Hochschule f r Heilp dagogik Z rich HfH

INTERPRET

Interpreti Lingua dei Segni della Svizzera Italiana ILISSI

Istituto della formazione continua-Cantone Ticino

Klubschule Migros Ostschweiz

Les Services sociaux suisses romands de Pro Infirmis, Emera et AGM manimundo

MedSigne

Miduca AG

Museo della Val Verzasca

Netzwerk-gsd.ch

Offices de l'assurance-invalidit 

Parlamentarische Gruppe Geb rdensprache

Pro Audito Schweiz

Procap

procom Kommunikationshilfen f r H rgeschdigte

Pro Infirmis

S&B Institut f r Berufs- und Lebensgestaltung

SBB/CFF/FFS

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbnde SAJV

Schweizerische Vereinigung Eltern h rgeschdigter Kinder SVEHK

Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI

Sek3 Oberstufe f r Geh rlose und Schwerh rige

sichtbar GEH RLOSE Z RICH

signX

Sonos Schweizerischer H rbehindertenverband

SRG SSR

Staatssekretariat f r Bildung, Forschung und Innovation SBFI

Stiftung Zewo

Swiss Deaf Sport SDS

Stiftung Schloss Turbenthal, Geh rlosendorf

SWISS TXT Teletext Suisse SA

Swisscom

Travail.Suisse Formation

The Sense Innovation and Research Center

Unisant 

Universit  de Gen ve

Universit t Z rich UZH – Institut f r Computerlinguistik

Verlag Fingershop.ch

Ville de Lausanne

Zentrum f r Geh r und Sprache Z rich ZGSZ

Comptes annuels

Fédération suisse des sourds SGB-FSS, ZURICH

Rapport financier

L'année 2022 a été marquée par de grands défis qui se reflètent dans les comptes annuels et surtout dans le résultat négatif de l'exercice. La situation difficile sur les marchés financiers suite à la guerre en Ukraine a fait que le résultat financier de cette année a été exceptionnellement mauvais par rapport aux années précédentes.

Malgré cet effet unique, au niveau du résultat d'exploitation, des mesures de gestion ont même permis de faire mieux que ce qui était prévu au budget et de rattraper en partie les retards dans les prestations de l'OFAS. En raison du capital d'organisation structuré, la situation financière de la Fédération des sourds reste toujours stable et s'améliorera à nouveau à moyen terme grâce à la normalisation des marchés financiers et des recettes de dons.

Charges directes de projet : un plus grand investissement dans le travail de projet

Les charges directes de projet désignent les coûts liés à la mise en œuvre des activités et la réalisation des objectifs organisationnels de la Fédération Suisse des Sourds. En 2022, la part des charges de projet par rapport aux dépenses totales, après attribution du temps travaillé, a été de 69.3% – ce qui signifie une augmentation de 6.8% par rapport à l'année précédente.

Charges de la recherche de fonds

Avec les dépenses engagées dans la recherche de fonds, la Fédération Suisse des Sourds génère les fonds pour mettre en œuvre sa stratégie avec succès et, par le biais de ses projets, déclencher des effets aptes à améliorer les conditions des personnes sourdes et malentendantes. Au cours de l'exercice 2022, la part des charges de la recherche de fonds par rapport au total des charges d'exploitation, et après attribution du temps travaillé, est de 16.8%. C'est une diminution de 5.8%

Fiduciaire | Conseil Fiscal et Juridique
Audit | Conseil d'Entreprise
Solutions Informatiques Globales

OBT

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint**
à l'assemblée des délégués de
Fédération Suisse des Sourds
SGB-FSS
Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe) de la Fédération Suisse des Sourds pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

OBT SA


Daniel Schweizer
expert-réviseur agréé
responsable du mandat


Dominik Suter

Zurich, 10 mars 2023

- comptes annuels 2022 (bilan, compte de pertes et profits, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe)

OBT SA | Hardturmstrasse 120 | 8005 Zurich
T +41 44 278 45 00 | www.obt.ch

Rapport de l'organe de révision.

Bilan

	31.12.2022	31.12.2021
	Fr.	Fr.
Liquidités	1 573 871	886 068
Titres	6 598 832	8 734 289
Créances	203 159	162 063
Stocks	3 240	9 670
Comptes de régularisation actifs envers des organismes proches	55 508	103 238
Comptes de régularisation actifs envers des tiers	292 829	471 391
Total actifs circulant	8 727 440	10 366 719
Immobilisations financières	71 983	109 705
Immobilisations corporelles	145 260	131 880
Aménagement locataire	10 529	-
Total actifs immobilisés	227 772	241 585
TOTAL ACTIF	8 955 212	10 608 304
Dettes financières à court terme	997 883	958 605
Dettes résultant de livraisons et de prestations	533 864	240 118
Autres dettes à court terme	60 956	32 422
Comptes de régularisation passifs envers des organismes proches	3 576	8 286
Comptes de régularisation passifs envers des tiers	401 215	277 114
Provision à court terme	300 000	300 000
Total engagements à court terme	2 297 494	1 816 546
Dettes financières à long terme	-	43 000
Provisions à long terme	-	135 000
Total engagements à long terme	-	178 000
Capital des fonds (attribués)	616 687	579 281
Capital libre	464 689	1 372 495
Capital lié	6 041 031	6 668 649
Résultat annuel	-464 689	-6 667
Total capital de l'organisation	6 041 031	8 034 477
TOTAL PASSIF	8 955 212	10 608 304

Compte de pertes et profits

	31.12.2022	31.12.2021
	Fr.	Fr.
Dons	4 994 855	5 573 166
Legs	282 132	111 524
Contributions de fondations	206 993	252 859
Cotisations des membres	23 800	23 670
Total produits recherche de fonds	5 507 779	5 961 219
Subventions	3 365 141	3 094 550
Produits des prestations de services	429 389	334 011
Abonnements	-8	13 288
Produits du matériel	21 225	33 291
Pertes sur créances	-3 841	1 295
Total produits des prestations de services	3 811 906	3 476 435
Total autres produits	10 223	9 844
TOTAL PRODUITS	9 329 908	9 447 498
Collectes	-1 073 068	-1 709 862
Frais de port collectes	-195 496	-300 767
Frais bancaires collectes	-13 234	-16 327
Total charges directes recherche de fonds	-1 281 799	-2 026 956
Contrats de sous-prestations	-417 387	-427 037
Remboursement des contrats de sous-prestations	-	31 266
Charges prestations de services	-1 396 513	-1 368 184
Contributions à d'autres organisations	-468 766	-386 458
Charges du matériel	-15 484	-12 321
Total charges directes des prestations de services	-2 298 150	-2 162 734
Frais de personnel	-5 260 428	-5 090 448
Frais de déplacements et représentation	-101 312	-87 939
Loyer commercial	-402 315	-399 819
Entretien, réparations, remplacement	-19 214	-32 658
Assurances, redevances, taxes	-20 802	-21 835
Charges administration et informatique	-569 940	-494 680
Publicité, relations publiques	-27 292	-9 506
Amortissements immobilisations / aménagement locataire	-48 698	-78 731
Total charges d'exploitation	-6 450 001	-6 215 616
TOTAL CHARGES	-10 029 950	-10 405 306
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 1	-700 042	-957 808
Produits financiers	237 293	613 510
Charges financières	-1 494 090	-134 396
Total résultat financier	- 1 256 797	479 114
Total résultat extraordinaires	800	-
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 2	-1 956 039	-478 694
Allocations aux fonds attribués	-668 599	-483 475
Utilisations aux fonds attribués	631 193	360 393
Total variation fonds	-37 406	-123 082
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	-1 993 445	-601 776
Variation du capital lié	1 528 756	595 109
Résultat (après allocations au capital de l'organisation)	-464 689	-6 667

Tableau de flux de trésorerie

	31.12.2022	31.12.2021
	Fr.	Fr.
Résultat avant variations des fonds	-1 956 039	-478 694
Amortissements immobilisations corporelles/aménagement locataire	48 698	78 731
Variation des créances	-41 096	38 588
Variation des stocks	6 430	2 310
Variation des comptes de régularisation actifs	226 292	-195 918
Variation des dettes à court terme	322 280	-68 112
Variation des comptes de régularisation passifs	119 390	-640 129
Variation des provisions à court terme	-	80 000
Variation des provisions à long terme	-135 000	135 000
Variation résultats sans incidence sur le flux de fonds	1 279 362	-431 203
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	-129 683	-1 479 427
Investissements placements	-696 779	-5 469 816
Désinvestissements placements	1 552 873	5 842 313
Investissements d'immobilisations financières	-18 000	-
Désinvestissements d'immobilisations financières	55 722	54 080
Investissements d'immobilisations corporelles	-72 607	-
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	821 210	426 577
Variation des dettes financières à court terme	39 278	904 525
Variation des dettes financières à long terme	-43 000	-55 606
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-3 722	848 919
Variation des liquidités	687 804	-203 931
Existant initial liquidité au 1 ^{er} janvier	886 068	1 089 997
Existant final liquidité au 31 décembre	1 573 871	886 068

Tableau sur la variation du capital

	31.12.2020	Zuweisung	Verwendung	31.12.2021
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Capital lié				
Réserve d'urgence	2 855 000	644 000	-	3 499 000
Réserve de fluctuation	732 000	195 000	-927 000	-
Réserve stratégique	2 977 703	901 137	-1 453 775	2 425 066
Projets régionaux	33 046	33 111	-33 046	33 111
Projets membres	70 899	83 853	-70 899	83 853
Capital libre	1 372 496	-	-907 805	464 689
Résultat annuel	-6 667	-464 689	6 667	-464 689
Total capital de l'organisation	8 034 477	1 392 412	-3 385 858	6 041 031
Fonds Suisse alémanique				
Fonds Legs Hörni	79 230	-	-30 600	48 630
Fonds Suisse romande				
Fonds Centre les chemin'S	151 473	230 276	-39 138	342 612
Fonds Petit-Saconnex pour projets GE	6 612	-	-6 612	-
Fonds encouragement précoce	25 000	15 850	-27 850	13 000
Fonds Suisse italienne				
Fonds Suisse italienne	6 000	31 000	-37 000	-
Fonds suisses				
Fonds Formation enseignants/tes LS	114 700	-	-60 000	54 700
Fonds Empowerment	10 500	3 000	-13 500	-
Fonds Family Package	42 265	243 268	-280 992	4 540
Fonds travail	113 500	55 000	-63 500	105 000
- Fonds travail politique	-	55 000	-12 000	43 000
- Fonds enfants et langue des signes	-	5 205	-	5 205
Fonds langue des signes	30 000	30 000	-60 000	-
Total capital des fonds (attribués)	579 281	668 599	-631 192	616 687

Annexe au 31 décembre 2022

Présentation des comptes

La présentation des comptes consolidés de l'année 2022 y compris les chiffres de l'année précédente est conforme aux Swiss GAAP RPC fondamentales (1-6) et Swiss GAAP RPC 21. En outre, les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier selon les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (articles 957 à 962 CO). La Fédération Suisse des Sourds est une association dont le siège est à Zurich.

Nombre des postes équivalents plein temps (ETP) en moyenne annuelle

Le nombre des ETP durant l'exercice sous revue et l'année précédente est inférieur à 50.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les acquisitions à long terme et qui dépassent un montant de Fr. 10 000 figurent au bilan. L'amortissement se fait sur la base d'une évaluation prudente de leur durée d'utilisation. Les liquidités, créances et dettes en monnaie étrangère sont évaluées au cours de change à la date du bilan.

Titres

Les placements de la fortune en titres se basent sur le règlement de placements de mars 2021. Les limites des placements se conforment à celles définies dans l'OPP2. Le CS (Credit Suisse) est mandaté pour la gestion de fortune et ainsi responsable pour le choix des titres. L'évaluation des titres est déterminée par leur valeur de cours à la date du bilan.

Pour l'avance à terme fixe à court terme auprès du Credit Suisse, des titres sont mis en gage dans le cadre de l'avance à terme fixe jusqu'à une valeur maximale de 1 million de Fr.

Aménagements du locataire

Au printemps 2022, une extension du système d'alarme incendie a été réalisée au bureau de Zurich. Ce dernier est inscrit au bilan après déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire sur la durée d'utilisation de 46 mois (période contractuelle minimale : 31.01.2026).

Dettes

Les dettes envers des organisations proches s'élèvent à Fr. 37 370 le 31 décembre 2022 (année précédente Fr. 9 049).

Dettes de location de durée résiduelle de plus d'un an (Fr.)

	2022	2021
Räffelstrasse 24, 8045 Zürich	467 273	616 821
Avenue des Baumettes 13, 1020 Renens	367 200	83 250
Avenue des Baumettes 15, 1020 Renens	292 400	66 000
Passage Saint-François 12, 1003 Lausanne	384 833	471 965

Dettes non portées au bilan

La cotisation AI pour des prestations selon l'art. 74 LAI est affectée à un but précis. Au moment de la clôture annuelle, il n'était pas encore clair si et dans quelle ampleur les fonds devaient être versés dans un fonds selon l'art. 74 LAI.

Tableau de variation du capital

Le retrait du capital organisationnel approuvé par le comité directeur de la fédération pour le financement de projets temporaires a été fait sur les réserves stratégiques.

Dotations affectées (Fr.)	2022	2021
Dons	236 030	253 780
Legs	213 000	-
Contributions d'organisations	202 293	236 604
Centre les Chemain'S	17 276	-

Contributions des pouvoirs publics

En 2022, la Fédération des sourds a pu compenser une partie de la baisse des prestations accumulée. Pour cette raison, des provisions d'un montant de 135'000 francs ont pu être dissoutes.

Indemnisation des membres du comité directeur (organe de direction suprême)

Pour l'activité au sein du comité directeur, tous les frais tels que jetons de présence et frais forfaitaires sont remboursés selon le règlement des frais du 14 novembre 2020 et énumérés ci-après. Sont explicitement exclus de cette liste les remboursements effectifs de dépenses justifiées.

	2022	2021
Présidente Dr Tatjana Binggeli (1616 h / 1 920 h)	15 300	19 900
Vice-présidente Regula Perrollaz (159 h / 371 h)	3 000	6 400
Vice-présidente Rolande Praplan (301 h / 465 h)	6 100	8 100
Membre CD Viktor Buser (190 h / 233 h)	5 100	5 900
Membre CD Mehari Afewerki (0 h / 559 h)	-	8 200
Total	29 500	48 500

En plus des indemnités pour leur activité au sein du comité directeur, les membres CD bénéficient des indemnités suivantes pour d'autres activités :

	2022	2021
Présidente Dr Tatjana Binggeli (4 h / 4 h)	400	250
Vice-présidente Rolande Praplan (0 h / 13 h)	-	861
Membre CD Mehari Afewerki (0 h / 175 h)	-	3 900
Total	400	5 011

Rémunération des membres de la direction (Fr.)	2022	2021
Somme globale des indemnités (ETP : (5.2 / 5.1))	633 489	604 626

Comptes annuels

Organisations proches

Membres collectifs

Transactions avec organisations proches

La Fédération suisse des sourds réalise des prestations pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Elles sont définies dans le contrat portant sur l'octroi d'aides financières.

Les organisations sous-traitantes sont :

	2022	2021
Association S5, Genève	112 314	112 314
DIMA, Verein für Sprache und Integration, Zürich	-	36 410
Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG)	295 423	295 423
Verein movo, Winterthur	9 650	19 300
Total	417 387	463 447

Les cotisations pour les années 2020 et 2021 à DIMA ont été remboursées en 2021 à la Fédération suisse des sourds. Le sous-contrat de prestations a été résilié en janvier 2022.

La Fédération suisse des sourds soutient divers membres collectifs par le biais de cotisations liées à des projets et elle transfère à leur intention une partie des dons reçus (2022 : Fr. 416 819 / 2021 : 361 458).

Des conventions de prestations existent avec les organisations suivantes :

	2022	2021
Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel	49 936	45 021
IGGH Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte, Bern	45 759	39 253
Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen, Zürich	52 988	57 101
Trägerverein Integration Schwerhörige und Gehörlose, Luzern	35 157	34 033
Total	183 840	175 408

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement majeur n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Notes relatives au bilan

	31.12.2022		31.12.2021	
	Fr.		Fr.	
Obligations et assimilés	3 393 478	51 %	4 444 387	51 %
Actions et assimilés	1 977 792	30 %	2 720 510	31 %
Immobilier Suisse indirect	1 227 563	19 %	1 569 391	18 %
Total titres	6 598 832	100 %	8 734 289	100 %
Parts sociales société coopérative Fontana Passugg	11 000	15 %	11 000	10 %
Parts sociales société coopérative Gehörlosenhilfe Zürich	100	0 %	100	0 %
Prêt SPAS Cantonale Vaudoise	42 883	60 %	98 605	90 %
Prestito corso ILS	18 000	25 %	-	0 %
Total actifs financiers	71 983	100 %	109 705	100 %
Avance à terme fixe Credit Suisse	955 000	96 %	903 000	94 %
Crédit Banque Cantonale Vaudoise	42 883	4 %	55 605	6 %
Total dettes financières à court terme	997 883	100 %	958 605	100 %
Provisions pour prestations de l'OFAS	300 000	100 %	300 000	100 %
Total provisions à court terme	300 000	100 %	300 000	100 %
Crédit Banque Cantonale Vaudoise	-	0 %	43 000	100 %
Total dettes financières à long terme	-	0 %	43 000	100 %
Provisions pour prestations de l'OFAS	-	0 %	135 000	100 %
Total provisions à long terme	-	0 %	135 000	100 %

Tableau des amortissements

	Informatique	Mobilier bureau	Total Immobilisations corporelles	Total Aménagement locataire
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Etat au 01.01.2022	86 344	45 536	131 880	-
Investissements	59 517	-	59 517	13 090
Pertes	-	-	-	-
Total	145 861	45 536	191 397	13 090
Amortissements	-32 665	-13 473	-46 137	-2 561
Etat au 31.12.2022	113 197	32 063	145 260	10 529
Etat au 01.01.2021	138 703	62 107	200 810	9 800
Investissements	-	-	-	-
Pertes	-	-	-	-
Total	138 703	62 107	200 810	9 800
Amortissements	-52 359	-16 571	-68 930	-9 800
Etat au 31.12.2021	86 344	45 536	131 880	-

Détail des charges d'exploitation

(Conforme aux exigences méthodologiques de ZEWO)

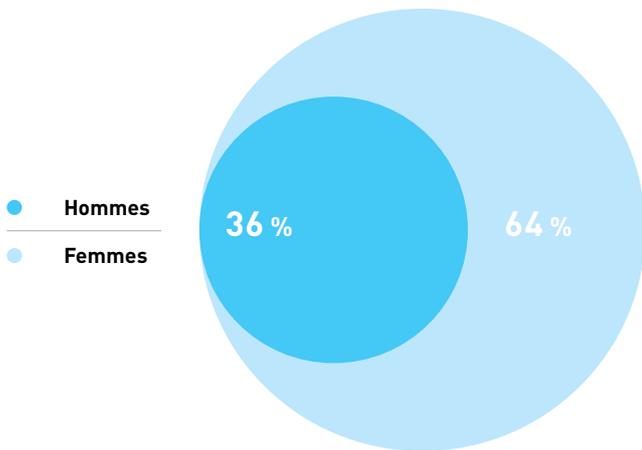
* Répartition d'après la saisie du temps

	Charges de projets	Charges admin	Recherche de fonds	Total selon comptabilité
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2022				
Frais de personnel*	-3 819 219	-1 112 576	-328 632	-5 260 428
Frais de représentat.*	-73 556	-21 427	-6 329	-101 312
Frais des locaux*	-292 092	-85 089	-25 134	-402 315
Entretien*	-13 950	-4 064	-1 200	-19 214
Assurances	-	-20 802	-	-20 802
Administration*	-413 792	-120 542	-35 606	-569 940
Relation publ.	-	-27 292	-	-27 292
Amortissements*	-35 356	-10 300	-3 042	-48 698
Charges directes comptabilité financière	-2 298 150	-	-1 281 799	-3 579 949
Total	-6 946 116	-1 402 092	-1 681 742	-10 029 950
	69.3 %	14.0 %	16.8 %	100 %
2021				
Frais de personnel*	-3 569 437	-1 256 866	-264 144	-5 090 448
Frais de représentat.*	-61 663	-21 713	-4 563	-87 939
Frais des locaux*	-280 354	-98 718	-20 747	-399 819
Entretien*	-22 900	-8 063	-1 695	-32 658
Assurances	-	-21 835	-	-21 835
Administration*	-346 871	-122 140	-25 669	-494 680
Relation publ.	-	-9 506	-	-9 506
Amortissements*	-55 206	-19 439	-4 085	-78 731
Charges directes comptabilité financière	-2 162 734	-	-2 026 956	-4 189 690
Total	-6 499 166	-1 558 281	-2 347 859	-10 405 306
	62.5 %	15.0 %	22.6 %	100 %

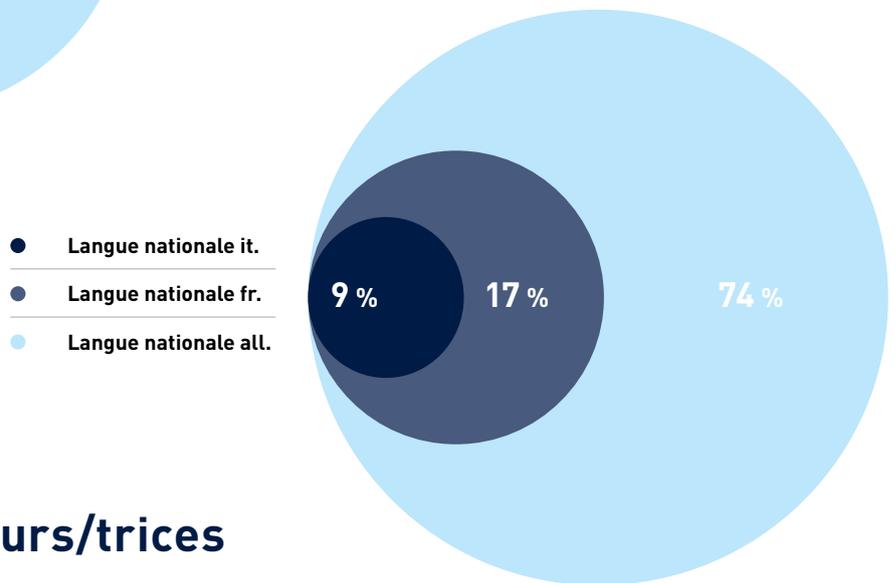
Chiffres-clés

RH

(hors Centre les chemin'S)



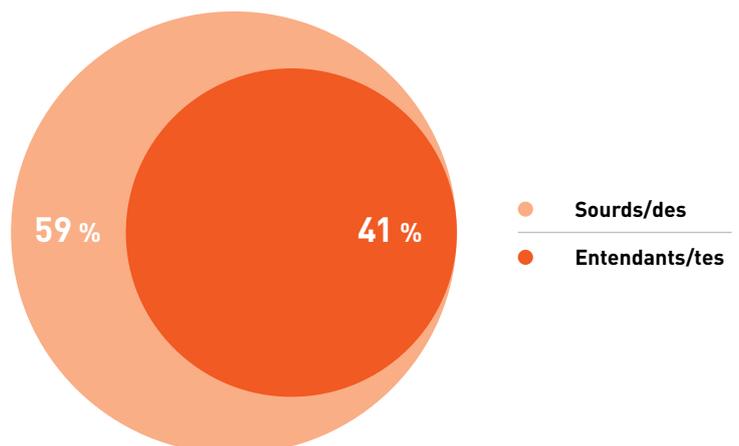
88 %
de postes à temps partiel



42 collaborateurs/trices

31,6
de postes à temps plein

3160
taux d'occupation en %





**Fédération Suisse
des Sourds**

—
Passage St-François 12
1003 Lausanne

—
Téléphone +41 21 625 65 55
E-mail info-f@sgb-fss.ch
www.sgb-fss.ch

—
Dons IBAN
CH07 0900 0000 1001 3312 0